le lyaud notre village



VŒUX DU MAIRE



Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. J'espère qu'ils trouveront leur place dans notre village, par le biais des Associations, de l'école ou à l'occasion des diverses manifestations locales organisées dans notre village.

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Mes pensées vont tout particulièrement aux personnes malades, aux personnes seules ou qui ont perdu un être cher : que chacune trouve le courage de faire face aux difficultés. Je pense tout spécialement à la famille de Benoît Bron-Fontanaz qui nous a quittés dans des circonstances dramatiques.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui œuvrent pour la collectivité :

- mes collègues maires-adjoints Hubert, Jean-Yves et Luce ainsi que tous les membres du Conseil Municipal,
- les employés de la commune et du SIVOM Armoy-Le Lyaud,
- le personnel enseignant,
- les responsables et les intervenants bénévoles des diverses Associations communales.
- les membres extérieurs de toutes les Commissions.

Chacun, à sa place, participe toute l'année à rendre attractive la vie du village.

Cette année 2010 a vu l'ouverture du "D'joss Bar".

Je remercie Jocelyne et Denis pour leur initiative.

Le "D'joss Bar" est rapidement devenu un point de rencontre incontournable pour un bon nombre d'entre nous. L'accueil est chaleureux et convivial. Le service et les prestations sont de qualité. Je me réjouis de ce succès.

L'harmonie d'un village est en grande partie suscitée par l'organisation et la qualité des services apportés par son école.

Le nombre d'élèves du groupe scolaire intercommunal Armoy-Le Lyaud est en constante augmentation. Nous dénombrons à ce jour 314 élèves : 107 en maternelle et 207 en primaire. La cantine reçoit en moyenne 90 élèves par jour, et la garderie périscolaire une trentaine.

À l'occasion des vœux, il est d'usage de faire le bilan des travaux qui ont été réalisés durant l'année :

- rénovation partielle de la façade de l'église,
- travaux de protection contre les chutes de pierres, sous la colline du Cez,
- réfection de voiries : route de l'Ermitage, en collaboration avec la commune d'Armoy et le chemin des Gaydons,
- acquisition de terrains pour la protection des captages d'eau potable.

Je tiens tout spécialement à remercier le service des Eaux de la ville de Thonon-les-Bains. En effet, à trois reprises, nous avons fait appel à ce service pour détecter d'importantes fuites à l'aide d'un matériel de pointe. Son intervention, rapide et efficace, nous a été d'un grand secours.

Quant aux projets, nous n'en manquons pas.

Afin de respecter les équilibres budgétaires, nous sommes tenus d'établir des priorités dans le choix des travaux à réaliser. Pour 2011, nous prévoyons la mise en œuvre des projets suivants :

- aménagement et sécurisation de la traversée du Moulin d'Amphion ainsi que du chemin de Chantrelet,



- renforcement des postes de transformation électrique des Bois d'en Bas et des Cruets,
- enfouissement des réseaux secs, avec pose de candélabres : renforcement du réseau d'eau potable, réfection de la voirie, sur le secteur des Bois d'en Bas,
- 2º tranche de la réfection de la façade de l'église.

Dans le cadre du SIVOM Armoy-Le Lyaud, nous allons entreprendre la construction d'un hangar intercommunal à Armoy, route du Bois de la Cour.

Cette réalisation devient une nécessité pour le rangement du matériel, et permettra une organisation plus fonctionnelle du travail pour le personnel technique.

Dans le domaine de l'intercommunalité, des choix importants devront être faits durant les prochains mois, avec la mise en œuvre de la réforme des Collectivités Territoriales.

L'objectif de la réforme est de repenser et rationaliser l'organisation des collectivités territoriales.

La commune, tout en restant la cellule de l'organisation territoriale, devra inscrire son action dans un cadre intercommunal rénové afin de mutualiser les moyens.

L'objectif est d'arriver à une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités au plus tard le 1^{er} juin 2013.

Des schémas départementaux de coopération intercommunale seront élaborés avant la fin de l'année 2011 avec une application en 2012 et 2013.

Il est donc nécessaire, dès maintenant, de réfléchir à la nouvelle carte intercommunale et de déterminer, en particulier avec la Communauté de Communes "Les Collines du Léman", nos choix de collaboration.

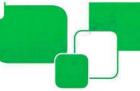
Ce n'est que par le dialogue et le respect que des décisions objectives pourront être prises, et que nous pourrons mettre en place une structure dynamique et pérenne, correspondant aux besoins des habitants du Lyaud autour du bassin de vie Thonon - Evian.

En ce début d'année, soyons confiants et mettons notre dynamisme et notre volonté au service de nos collectivités, pour le bien de tous.

Joseph Déage

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE



SÉANCE DU 5 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal accepte le programme des coupes proposé par l'Office National des Forêts pour 2011 ; Monsieur le Maire indique que le produit de la dernière vente de coupes s'élève à la somme de 32 569 euros.

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours :

- travaux de rénovation de l'église,
- nettoyage des abords de la Ravine,
- travaux de protection contre les chutes de pierres sur la Colline du Cez,
- rénovation du bassin de Trossy.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Général accepte le plan de financement prévu pour les travaux de sécurité aux Moulins d'Amphion; la convention est en cours d'élaboration.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2010

SIDISST: RETRAIT DE LA COMMUNE DE MARIN

Monsieur le Maire informe que la commune de Marin adhère au SIDISST depuis 1995 ; or, depuis l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2008, le transfert de compétence à la Communauté de Communes du Pays d'Evian a été validé. Cette dernière se substitue dans les obligations des communes adhérentes pour "le financement des constructions neuves et extensions de Centre d'Incendie et de Secours, y compris l'acquisition des terrains nécessaires à ces constructions."

Une même compétence ne pouvant être déléguée à deux structures différentes, le conseil municipal de Marin a été invité à demander son retrait du SIDISST.

En revanche, considérant que la commune de Marin reste, en tout état de cause, défendue sur le plan opérationnel par le Centre de Secours Principal de Thonon-les-Bains et que c'est dans son ressort que s'exerce depuis 1993 la solidarité intercommunale au sein du DIDISST; et considérant que l'impact financier d'un retrait du SIDISST est négatif pour la commune de Marin, le Conseil Municipal du Lyaud donne un avis défavorable au retrait de la Commune de Marin.

AMÉNAGEMENT DU MOULIN D'AMPHION CONVENTION DE FINANCEMENT

Le Conseil Municipal approuve et valide la convention de financement proposée par le Département de la Haute-Savoie concernant les travaux d'aménagement de voirie en vue de la sécurisation du secteur du Moulin d'Amphion sur la RD 233.

Ladite convention a pour objet de définir les modalités de financement entre le Département de la Haute-Savoie et la Commune du Lyaud pour la réalisation de ces travaux.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à la somme de 574 007 \in T.T.C. dont 260 990 \in à la charge du Département et 313 017 \in T.T.C. à la charge de la commune du Lyaud.

CHARTRE FORESTIÈRE DU TERRITOIRE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le transfert au SYMASOL de la compétence "Chartre Forestière de Territoires", actuellement compétence de la Communauté de Communes des Collines du Léman.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2010

ACQUISITIONS FONCIÈRES DU VOUA BÉNIT

Suite à la décision d'acquérir les parcelles autour du Voua Bénit, le Conseil Municipal sollicite la Région et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de subventions.

AGRANDISSEMENT DU VESTIAIRE AU STADE DE FOOT

Monsieur le Maire présente le projet d'agrandissement du vestiaire du stade de foot. Le conseil municipal approuve et valide ce projet ; il donne l'autorisation à Monsieur le Maire de faire la demande de permis de construire.

AGRANDISSEMENT DU HANGAR INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 12 avril 2010, le Conseil Municipal d'Armoy a autorisé le SIVOM Armoy/Le Lyaud à construire un nouveau hangar intercommunal qui serait situé route du Bois de la Cour à Armoy, sur une parcelle appartenant à la commune d'Armoy.

Le conseil municipal donne son accord de principe à ce projet, et émet un avis favorable pour la signature d'un bail à construction entre la commune d'Armoy et le SIVOM Armoy/Le Lyaud.

OUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque les problèmes rencontrés sur le réseau d'eau potable lors des deux dernières semaines. Plusieurs fuites se sont produites qui ont été très difficiles à détecter. L'intervention du Service des Eaux de la Ville de Thonon a été nécessaire; Monsieur le Maire exprime sa reconnaissance à la Ville de Thonon pour son intervention.

Monsieur le Maire :

- Informe le Conseil du passage d'une caméra dans le réseau EP depuis le rond-point, rue de la Fruitière jusqu'au milieu de la rue du Sanjhon. Le réseau est obstrué par un morceau de bois qui sera évacué prochainement;
- Informe le Conseil de la pose de barrières de sécurité vers l'abri de bus situé à proximité du Champ Dunant, et de deux quilles vers la fontaine située rue du Sanjhon;
- Propose au Conseil de demander des devis pour la deuxième tranche de réfection de la façade de l'église et la réfection des escaliers accédant au Monument aux Morts; le Conseil donne son accord.
- Fait part au Conseil d'une demande de Mlle Laïla FILLON pour l'installation provisoire (pour la saison hivernale), d'un tunnel afin d'y abriter du foin pour ses chevaux sur la parcelle AE 163. Cet abri sera démonté dès avril 2011. Le Conseil donne son accord.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2010

COMITÉ DE BASSIN DES DRANSES ET DE L'EST LÉMANIQUE

Par courrier du 5 novembre 2010, Monsieur le Sous-Préfet sollicite le Conseil Municipal pour désigner un suppléant à Monsieur le Maire, pour bénéficier du droit de vote au Comité de Bassin.

Monsieur Hubert DUBOULOZ est désigné comme Suppléant.

ACQUISITION DES PARCELLES C 725 et C 830

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur DEVILLE Roger et Madame BAZZANI Catherine, respectivement propriétaires des parcelles cadastrées C 725 et C 830, sont vendeurs de ces terrains. Ces parcelles étant situées sur le périmètre de protection de sources, le Conseil Municipal décide de les acquérir au prix de $1,20 \in \text{le m}^2$.

TRAVAUX SUR RÉSEAUX SECTEUR "BOIS D'EN BAS"

Compte-tenu des évolutions d'urbanisme sur le secteur des Bois d'en Bas et des Vallières, Monsieur le Maire rappelle la nécessité de procéder au renforcement des postes de transformation électrique des "Cruets" et des "Bois d'en Bas", et à l'enfouissement des réseaux secs Route des Bois avec pose de candélabres.

Monsieur le Maire propose de profiter du creusage nécessaire à l'enfouissement de ces réseaux pour remplacer la colonne d'alimentation en eau potable et la réfection du revêtement d'enrobés sur le secteur "Bois d'en Bas".

Le Conseil Municipal approuve ce projet ; sa mise en œuvre est souhaitée pour le premier trimestre 2011.

QUESTIONS DIVERSES:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des panneaux signalétiques seront prochainement installés sur la commune pour indiquer : le Stade, le Cimetière, l'Eglise et la Mairie.

Pête de l'été 20° édition

Organisée par le club de foot et l'association St-Nicolas, la fête a réuni 350 personnes, le samedi soir, pour le loto sous chapiteau.

Le dimanche, sous un beau soleil, le vide-grenier a rassemblé les chineurs pour la bonne occasion. Le repas du soir a été apprécié ainsi que le bal animé par l'orchestre LOU VEROS. À l'entracte, les convives ont pu profiter du beau feu d'artifice offert par la municipalité.

Les organisateurs remercient la municipalité, tous les bénévoles qui se sont investis pour la mise en place et la réussite de cette fête.





nauguration du D'joss Bar

Le bar-dépôt de pain, situé au centre du village, a été inauguré le 26 août 2010, en présence de M. Francina, Député, de M. Zory, Conseiller Général, de M. Rabhi, Maire d'Armoy, de M. Déage, Maire et des habitants du village et des environs.

Géré par Mme Jocelyne Bel, ce commerce, à l'initiative de la municipalité, est un lieu de rencontres et de services pour les habitants de la commune.





Les élus, Jocelyne et Denis Bel.

Nouveau succès de la Chablaisienne!

A l'initiative de la Communauté de Communes des Collines du Léman, la 5^e randonnée cyclotouriste "La Chablaisienne" a rassemblé plus 800 cyclistes sur les routes du Chablais, dimanche 19 septembre à l'occasion de la Fête nationale du cyclotourisme. Au départ du Lyaud, huit circuits de longueur et de difficulté variables avaient été tracés (cinq parcours sur route et trois circuits VTT).

Proposée en collaboration avec l'association des Cyclo Randonneurs Thononais et le club VTT Léman de Bons-en-Chablais, "La Chablaisienne" a ainsi connu un record d'affluence. "Nous avons enregistré une hausse de 25 % des inscriptions par rapport à l'édition 2009. La convivialité et le caractère non-compétitif de l'événement font désormais sa renommée" rappelle Jean-Pierre FILLION, président de la Communauté de Communes.

Participer à "La Chablaisienne", c'est découvrir à son rythme l'environnement préservé des Collines du Léman et du Chablais. Au fil des kilomètres, les différents itinéraires dévoilent des perspectives changeantes entre lac et montagne, au gré des territoires traversés. Des parcours adaptés aux plus jeunes permettent aux familles de participer.

"Notre objectif est de créer un temps fort autour de notre exceptionnel patrimoine naturel et du sport formidable qu'est le cyclisme" ajoute Jean-Pierre FILLION. Rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2011 pour la 6e édition.







Après l'effort, le réconfort

Exposition photos

COULEURS : c'est le thème de la 3^e expo photos qui s'est 14 exposants, 61 photos numériques et argentiques, ont déroulée les 9 et 10 octobre : enchanté les visiteurs.

Nous félicitons les gagnants :

1er prix : Gilles Matringe avec "Bête à bonbons" 2º ex-æquo Marlène Néplaz avec "Les couleurs du cœur

pour avoir bonne mine" et Gilles Matringe avec "Tona-

3° ex-æquo Sylvie Rubin avec "Ciel en feu" et Grégory Valsésia avec "Danse".

Pour la prochaine exposition, nous proposons le thème suivant : "les arbres".







Tonalités de sirop

Bête à bonbons



Les couleurs du cœur pour avoir bonne mine



Ciel en feu



ross des Hermones

La course pédestre des jeunes s'est déroulée le samedi 6 novembre.

145 jeunes se sont mesurés sur des parcours allant de 1 à 4 kilomètres, balisés au centre du village.

Tous ces enfants qui ont fait preuve d'énergie et d'enthousiasme, ont ravi les nombreux parents et spectateurs. Encore bravo à ces jeunes sportifs.

La 27^e édition de la course pédestre des Hermones avec une affluence record (243 inscrits) a été un succès. Sous des conditions clémentes au départ, pluvieuses à l'arrivée, Alain Premat, chez les hommes et Nathalie Peillex, chez les femmes, renouvellent leur triomphe de l'an passé.



Podium vétérans femmes

La matinée s'est terminée par la remise des récompenses, ainsi que celle d'un chèque de 225 € à la représentante de l'Association de la lutte contre la Mucoviscidose.



Traversée du village



Attention aux cailloux!



Les enfants au départ

Commémoration du 11 Novembre

La municipalité a associé les élèves du groupe scolaire à la cérémonie. Les enfants ont lu des lettres émouvantes écrites par des "Poilus".

La participation de la Batterie-Fanfare avec les élèves de l'école de musique a été très appréciée.



Lecture d'une lettre écrite par un "poilu"



Dépôt d'une gerbe par M. Florent Dubouloz et M. Levray

Repas des Aînés

Dimanche 12 décembre, dans la salle de réception de la mairie, le maire et les membres de la Commission des Aînés ont accueilli les Aînés de la commune.

Un menu de fête attendait les convives.

Chants et danses ont clôturé cette réception, empreinte de bonne humeur et toujours appréciée.



Accueil des Aînés par M. le Maire et les membres de la commission



Gilbert Dubouloz récitant un monologue





Au milieu des flocons, les enfants et leurs parents courageux ont suivi les torches et les clochettes à travers les rues enneigées du village.

Les chants des petits de la maternelle dirigés par leurs

maîtresses ont enchanté le public et le père Noël qui s'était tout spécialement déplacé.

Petits et grands ont ensuite apprécié chocolat chaud, vin chaud, clémentines et papillotes.



"Avez-vous été sages ?" demande le père-Noël



On chante





Soirée Jazz

Soirée très jazzy au Lyaud ce jeudi!

Le TRIO AS LIFE, composé par Antoine Brouze à la batterie, Jean-Pierre Comparato à la contrebasse et Rémi Goutin au piano, nous a enchantés et fait vivre un excellent moment.

Leur talent et leur liberté d'expression musicale dans le jazz nous ont ravis et c'est avec une grande maîtrise qu'ils ont joué leurs morceaux.

Bravo pour ce merveilleux échange!

Monsieur le Maire, ses Adjoints et la Commission "Culture et Loisirs" réitéreront certainement ces manifestations musicales que le public a appréciées, pour la seconde fois.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cette soirée : affiches, installation de la salle, confection de pâtisseries.

Un grand merci à tous et... au prochain concert!



Troc de plantes

Un dimanche agréable pour quelques jardiniers amateurs, venus faire des échanges toujours aussi intéressants : graines, plants, vivaces, fleurs....

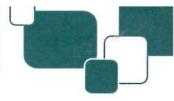


Beaucoup de personnes passionnées par le jardin qui connaissent bien les noms des plantes. A très bientôt pour de prochains échanges!

Valérie, correspondante des Jardiniers de France



TRAVAUX DE LA COMMUNE



Travaux des employés du SIVOM



Recherche de fuite d'eau.



Aménagement du rond-point.



Aménagement du chemin reliant la route des Devants au Groupe Scolaire.



Nouvelles plantations au Champ Dunant.

Conseil Insertion Professionnelle

PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Vous avez besoin d'une qualification ?

Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel?

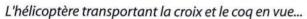
Vous ne savez pas comment faire? Quelle démarche entreprendre? Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie 04 50 73 90 51

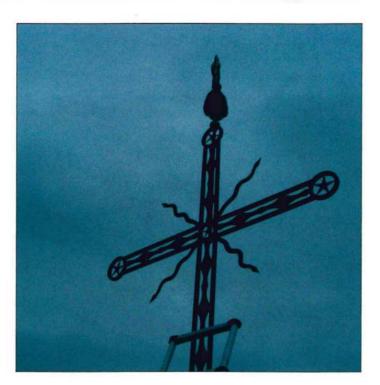
Elisabeth GAILLEPAND

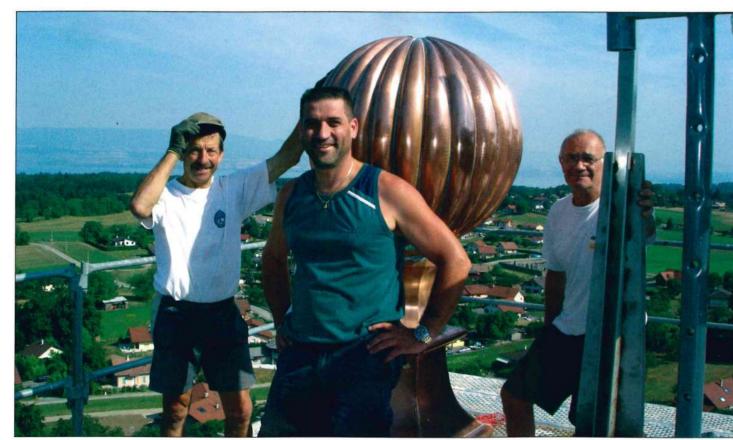
onseillère en Insertion Professionnelle

Installation du coq sur le clocher de l'Eglise









Le bulbe est fixé



Le Seytroux - 74470 LULLIN Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE

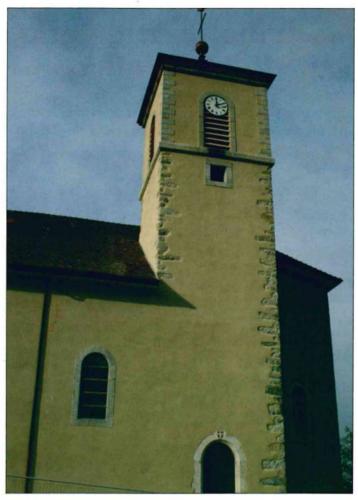


218, rue du Sanjhon • F-74200 Le Lyaud
Port. 06 14 85 64 51 • Tél./Fax 04 50 71 86 58



Zénovation des façades de l'Eglise







Rampe d'accès handicapés





Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

24h/24 - Chambre funéraire
Marbrerie

2, rue Charles Buet
74200 THONON
74500 EVIAN
Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 26 07 72

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Cole de musique des Batteries-Fanfares du Chablais Récompense pour la Batterie-Fanfare "L'Écho du Haut-Chablais"

Les examens 2010 de la Fédération de Haute-Savoie ont été un succès pour les élèves musiciens de "L'Écho du Haut-Chablais".

Romane Vulliez et François Bazzani ont été récompensés pour leurs années d'étude musicale. Ils ont reçu le trophée Yves Chardon : ils ont obtenu la note la plus élevée au niveau le plus haut des Cuivres.

C'est au cours du Festival 2010 des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie à Taninges que Romane et François ont reçu leurs médailles et leur Trophée.

FÉLICITATIONS A EUX!

Eric Neyraud



Coutte de Vie Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

Lors de sa dernière Assemblée Générale, Marie-Jo Ghio, Présidente, a tiré un bilan positif de

l'année écoulée. Avec 301 dons, 2010 est le meilleur "cru" en nombre de prélèvements.

Un appel est lancé aux donneurs pour qu'ils ne se démobilisent pas et que 2011 continue sur cette lancée.

Pour 2011, le premier don se déroulera dans la salle communale, au-dessus de la mairie. Les autres se feront dans le camion de l'EFS et le casse-croûte également dans la salle communale.

communale.

Le comité remercie particulièrement la municipalité du Lyaud pour cette mise à disposition.

La composition du comité reste inchangée :

Présidente : Marie-Jo GHIO Trésorier : Yves CHAVANON Secrétaire : Odile FAVRE VICTOIRE

Retenez déjà les dates des collectes 2011 :

- 12 janvier
- 27 avril
- 3 août
- 26 octobre

Après le don, un repas convivial est servi



Le Comité vous souhaite à tous et toutes, une très bonne année 2011 pleine de réussite et de satisfaction.

MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
ARTISAN
Brumo GOUEDEL

Service un Perticulier Sandie Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45 bruno-couedel@wanadoo.fr





Ski Nordic

Chablais Nordic continue son aventure.

Si vous avez envie de pratiquer le ski de fond, de voir le plateau des Moises sous un manteau blanc, venez nous rejoindre!

Ce club a été créé pour les enfants afin qu'ils puissent découvrir le ski de fond ou la compétition.



Biathlon au Lyaud!

Contactez-nous: chablaisnordic@orange.fr

04 50 70 58 17 ou 06 10 51 72 56



Marche nordique



Finale des foyers Megève

S le Lyaud-Armoy Foot Laviedu club

Début de saison 2010-2011, plein d'espoir avec l'inscription de deux nouvelles équipes en championnat, la présence de Vincent Boucly comme entraîneur, avec un effectif de 31 licenciés seniors pour 150 joueurs au club. Malheureusement, les blessures, les absences, les sanctions administratives ont miné le groupe et avec regret l'équipe réserve a déclaré forfait après quelques matchs.

Quant aux jeunes U17, c'est grâce à une entente avec Allinges qu'ils ont pu participer au championnat. Ce qui montre toute la difficulté de gérer un club dans nos villages où le nombre de joueurs est limité et les distractions variées...

Heureusement, la section jeune apporte toute satisfaction avec un encadrement de qualité et une grande compétence, tout comme le comité (vieillissant) mais dynamique dont la dernière réunion mensuelle innovait avec la présence de Sandrine Miguet moniteur secouriste, pour une sensibilisation aux premiers secours à donner en cas de problème sur ou hors terrain.

COMITÉ DIRECTEUR

Président : CLAUDE ROGUIER Trésorier: JEAN-YVES MEYNET Secrétaire: MICKAEL GIL

Responsable jeune: STÉPHANE BARRIL

Vice-Présidents : LOUIS BEL - PHILIPPE MARCLAY

Rendez-vous pour le tournoi de Pentecôte 2011 avec une nouveauté le tournoi des débutants le samedi et le lundi le tournoi U11 - U13.

Réservez votre dernier week-end de juillet pour le loto et la fête de l'été.



Leçon de secourisme



Entente U17, Le Lyaud-Allinges

istinctions pour le club de football

• LE PRÉSIDENT CLAUDE ROGUIER MÉDAILLE D'OR JEUNESSE ET SPORTS

Président des Parents d'élèves pendant 10 ans (1980-1990), artisan du regroupement pédagogique et du développement du sport dans le tiers-temps pédagogique (ski de piste, natation), secrétaire du foot pendant 25 ans (1974-1999) et depuis l'an 2000, président du club.

Récompense venant après 40 années d'engagement auprès de la jeunesse.

 LE RESPONSABLE DES JEUNES STÉPHANE BARRIL MÉDAILLE D'ARGENT DU DISTRICT

Organisateur du tournoi de Pentecôte, en charge de l'équipe des U17 depuis 15 ans, STÉPHANE est au service du football où il apporte tout son dévouement et sa passion.



ssociation des Parents d'Élèves

Lors de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2010, une nouvelle équipe a été élue et nous comptons cette année 14 parents membres.

Nous remercions vivement l'équipe précédente pour le travail accompli et affichons notre motivation pour la

L'APE a un rôle primordial dans la vie de l'école et permet de financer toutes les activités, sorties et visites extrascolaires de nos enfants. De nombreuses manifestations sont programmées tout au long de l'année scolaire.

Le 27 novembre a eu lieu le loto dans la salle des fêtes d'Armoy.

La salle n'était pas comble : il faut dire que c'était également le week-end des premières chutes de neige. Merci à tous les participants qui ont fait le déplacement et aux particuliers, artisans et sociétés qui ont contribués au succès de cette manifestation par le don de beaux lots.

Décembre a été bien rempli avec la vente des calendriers par les élèves, la visite du Père Noël dans les classes et la vente de sapins et de fruits, le 11 décembre : le vin chaud et les marrons chauds ont été appréciés, tout comme les sablés confectionnés par les maternelles.

Rendez-vous le dimanche 16 janvier 2011 pour le traditionnel concours de belote à la salle paroissiale. Puis, suivra la vente des lasagnes, courant mars...

Nous comptons sur vous tous!

Au nom de toute l'équipe de l'APE, Meilleurs vœux pour l'année 2011!

S. Vallet









RENTRÉE SCOLAIRE

n prend ses marques











a classe de CP



Nous voilà à l'école primaire!













REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

MARCEL DETRY - LE RÊVE AMÉRICAIN

n Iyaudin aux Etats-Unis

Au printemps 2010, Marcel Détry, agriculteur au Lyaud, a passé 6 semaines dans un Ranch géré par Tony et Rick O'Neill, dans le Dakota du Sud (Etats-Unis) : endroit qu'il connaît bien puisqu'il y a travaillé en 1994.

Ce Ranch qui s'étend sur 10 000 ha comprend un cheptel de 200 vaches allaitantes de race Angus (race d'origine anglaise), et une superficie de 3000 ha de cultures (blé, maïs, flageolets).

Il y a quelques années, le troupeau comptait 1000 vaches et était le meilleur troupeau de race Angus des Etats-Unis, grâce à la sélection génétique menée par les frères O'Neill pendant 25 ans.

Tony, qui est venu au Lyaud en octobre 2009, gère aussi une entreprise de battage de 8 moissonneuses. Celles-ci sont louées à des fermiers et vont du Texas au Canada, de juin à septembre en suivant la maturité du blé. Ensuite, elles battent du soja et du maïs dans le Dakota du Sud et le Nébraska jusqu'en décembre.

Le ranch est situé en bordure de la Réserve Indienne Sioux de Rosebud.

À l'origine, les Sioux étaient un peuple très pacifique, brave et solidaire.

Mais, avec l'arrivée de "l'Homme Blanc", ils ont été massacrés et parqués dans des réserves (1850-1880).

Aujourd'hui, la vie dans une réserve est très difficile : haine entre Indiens et Blancs, taux de chômage élevé, problèmes d'alcool et de drogue... mais aussi perte de la culture et de l'identité.

Pour certains Indiens le fait d'avoir survécu à tout cela est une "grande victoire". Dans les années 1800, les seuls



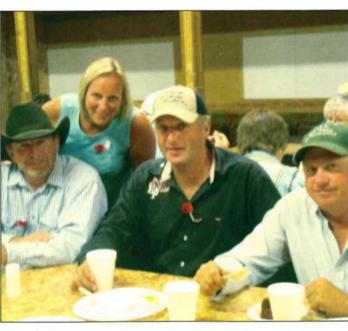
Semis de maïs

Blancs qui se sont mélangés avec les Sioux étaient les "French Trappers" (trappeurs français) qui reliaient la Nouvelle Orléans (Le Québec) à la Louisiane française en canoë, via la région des Grands Lacs et les fleuves Missouri et Mississipi.

On rencontre d'ailleurs des Sioux portant des noms d'origine française.

D'autres portent vraiment des noms indiens comme "Fasthorse" (cheval rapide) ou "Blackbear (ours noir).

Cette vie au ranch et la découverte du peuple Sioux du Dakota du Sud (où a été tourné le film "Danse avec les loups") a été une belle et enrichissante expérience.



Le Sénateur, son épouse, Marcel Détry et Tony O'Neill, lors du "Mémorial Day"



"Transhumance" des troupeaux vers les pâturages d'été

LES BOUILLEURS DE CRUS

Notre coopérative de distillerie des Hermones a plus de 80 ans.

Née de la volonté de quelques bouilleurs de cru, la coopérative a été créée en 1929.

Elle regroupe les adhérents des communes de Vailly, Reyvroz et du Lyaud.

Depuis 1978, c'est le sympathique et dévoué Antoine Morel dit "Tino" de Vailly qui préside le comité.

Composée de 15 membres, 5 personnes de notre village en font partie :

Jean-Michel Bastard vice-président, Marius Bondaz, Gaston Côte, Rémy Fillon et Jean Perrière.

Ce bureau se réunit en Assemblée Générale une fois par an. Le secrétaire, Alain Colloud est responsable de la tenue des registres et des déclarations faites aux douanes.

Les membres assurent le bon fonctionnement de l'alambic dont ils sont propriétaires.

Cet alambic a été acheté à Aix-les-Bains. Les roues étaient alors à bandage et la chaudière alimentée au bois et au charbon.

Depuis, il a subi de nombreuses transformations. On brûle désormais du fuel.

Seul, le refroidisseur est d'origine.

Cependant, la fabrication n'a pas changé : on envoie de la vapeur d'eau dans les vases contenant le marc ou les fruits fermentés.

La vapeur d'alcool dégagée passe dans un serpentin, se condense et sort sous forme d'eau-de-vie.

Si la "gnôle" est trop alcoolisée, on fait une "repasse" pour ramener le taux d'alcool à moins 50°.

Fini le temps où de nombreux producteurs amenaient des remorques de marc de poires à cidre (poires à maude) à distiller! Le cidre était, à l'époque, l'unique boisson.

Fini le temps où l'on utilisait cette eau-de-vie pour soigner les animaux de la ferme : certains disent que l'on faisait boire de la "gnôle" à une vache qui avait des difficultés pour vêler.

On disait même qu'elle servait de médicament : elle servait à éliminer le cholestérol !

Fini le temps où les "goûteurs de cru" passaient la journée près de l'alambic et faisaient des dégustations comparatives!

"L'alambic était installé près du café Néplaz. On allait chercher les acquits chez Joséphine Simond puis chez Elisa Ruptier. On récupérait les bonbonnes de "goutte" après 19 h : le transport était très réglementé."

Il régnait une bonne ambiance autour de la machine : casse-croûte le matin, saucisses à midi que l'on faisait cuire dans le marc de pommes ou poires.

Pour obtenir une bonne eau-de-vie, il faut faire fermenter les fruits broyés (poires, pommes "les craisons", prunes, coings) ou le marc, dans des fûts fermés hermétiquement.

Cette fermentation dure au minimum 3 semaines dans un local à 15°. Il faut éviter les écarts de température pour que la "poirée" ne tourne pas au vinaigre.

Plus le marc est sec, meilleure sera la "gnôle". Il fut une époque où la meilleure fermentation se faisait à l'écurie où l'humidité était constante, dans des tonneaux en bois. Il est bien sûr conseillé d'entretenir le verger. D'une année sur l'autre, la production peut varier en fonction de la météo: le gel, le brouillard, au printemps, sur les arbres en fleurs sont néfastes. Cette année, la production a été médiocre.

Aujourd'hui, il faut reconnaître que la coopérative met toujours autant d'entrain à rendre service aux producteurs, certes moins nombreux.

Les membres les plus anciens se félicitent de voir des jeunes prendre le relais. Ils peuvent ainsi transmettre leur savoir-faire.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le législateur incite à maintenir cette tradition rurale.

Si autrefois les bouilleurs de cru, munis de leur acquit, avaient le privilège de la franchise de droit des premiers 20 litres à 50°, désormais tous les propriétaires d'arbres fruitiers peuvent faire distiller leurs propres fruits en payant une taxe sur les 10 premiers litres puis 14,50 € par litre supplémentaire.

À cela s'ajoute la façon, payée au syndicat distillateur : 3,20 € par litre.

Ainsi, la Coopérative des Hermones assurera encore longue vie aux bouilleurs de cru!

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu coopérer à la rédaction de cet article. Ils se reconnaîtront.

Christian Hannequin



LA FÊTE D'HALLOWEEN

ans notre village

Cette fête est l'occasion de faire carnaval pour les petits et les jeunes du village. Nous les avons rencontrés le soir du 31 octobre habillés en sorcières et en vampires et n'avons pas oublié de leur distribuer des bonbons.





NAISSANCES À DOMICILE

e 2 petites filles

Deux naissances à domicile se sont produites en juin dernier dans la commune.

Cassandra est née le 9 juin au foyer de Lydie et Grégory Lemble et Camille le 19 juin dans la maison de Céline Sublet et Jérôme Fombaron.

Pour fêter cet événement M. le Maire a tenu à féliciter les parents, en les recevant à la mairie.





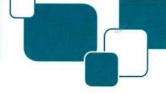




Philippe SAMOYEAU

213, rue de Cornillat - Z.I. Les Bracots 74890 BONS-EN-CHABLAIS Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77 E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr

JEUNESSE

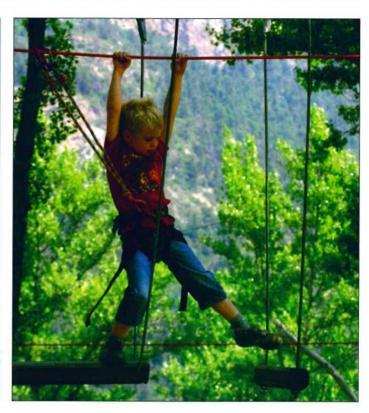


Centre de loisirs : c'est ouvert toute l'année

L'équipe d'animation de l'Aérospatiale accueille les enfants résidant sur la Communauté de Communes tous les mercredis et pendant l'ensemble des vacances scolaires. Pour les 12-15 ans, l'Espace Jeunesse est ouvert tous les samedis après-midi.

Situé au cœur d'un parc de 4 ha, le centre de loisirs intercommunal propose aux 4-11 ans de découvrir des loisirs éducatifs de manière collective. Les enfants participent à une multitude d'activités avec un seul mot d'ordre : la découverte. Jeux de plein air, arts du cirque ou arts plastiques, un nouveau thème est exploré chaque mois. Des activités diversifiées complètent ces animations mensuelles et permettent aux enfants de développer leur imagination et leur créativité au fil des saisons (bibliothèques, atelier cuisine...).

Afin de répondre au besoin de tous, l'accueil des enfants est échelonné entre 7 h 15 et 9 h. Le soir, les départs s'organisent entre 17 h 30 et 18 h 30. Pendant les vacances scolaires, un service de ramassage assure, matin et soir, le transport des enfants entre leur commune de résidence et le centre de loisirs.



\bigcup n espace jeunesse pour les 12-15 ans

Au cœur d'un parc de 4 hectares, le site de l'Aérospatiale accueille aussi l'Espace Jeunesse consacré aux 12-15 ans. Encadrés par des animateurs des Collines du Léman, les adolescents peuvent pratiquer des activités de loisirs de manière ponctuelle ou régulière. Lorsque les animations sont terminées, ils peuvent profiter des espaces verts et des salles d'activités leur étant réservées. L'équipe d'animation organise chaque mois une soirée thématique et des demi-journées d'accueil sont proposées pendant les vacances scolaires.

"Au-delà des nombreuses activités organisées, il s'agit de diriger les adolescents vers des notions de projets et de citoyenneté" explique Gil Thomas, vice-président de la communauté de communes en charge de l'Action Jeunesse. L'ensemble des actions jeunesse mené sur les Collines du Léman est mis en œuvre par la Fédération des Oeuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL 74) dans le cadre d'une délégation de service public.

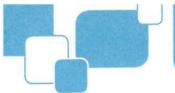
Plus d'informations : Action Jeunesse des Collines du Léman 04 50 72 94 36 www.cc-collinesduleman.fr



BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI

Départ du Lyaud, abri bus du Champ Dunant à 9 h 10 **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 9 h 25

Départ de Thonon, Place des Arts à 11 h 30 **Arrivée au Lyaud**, abri bus du Champ Dunant à 11 h 45



COMPTES RENDUS DU SIVOM

INFOS

SÉANCE DU 2 AOÛT 2010

Le Comité Syndical fait effectuer une étude de sol sur les parcelles destinées à recevoir la construction du hangar Intercommunal.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010

Le Comité Syndical:

- verse une participation financière de 150 € au budget de fonctionnement du Service Psychologie Scolaire de l'Inspection Académique de Haute-Savoie, pour l'année scolaire 2009/2010,
- signe une convention avec la Maison Familiale Rurale "Le Belvédère" de Sallanches pour accueillir un élève stagiaire durant 5 semaines. Ce stage permet au jeune de participer à toutes les tâches effectuées au sein du Service Technique et c'est l'occasion pour le stagiaire de choisir une formation appropriée pour l'avenir.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2010

Le Comité Syndical alloue une contribution d'un montant de 152 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

INFORMATIQUE AU GROUPE SCOLAIRE

Dans le cadre du programme de développement du numérique dans les écoles rurales, le Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud a fait l'acquisition de :

- 1 TBI (tableau blanc interactif) 1 vidéo projecteur
- 1 portable dédié au TBI
- 1 imprimante
- 1 classe mobile comprenant 8 ordinateurs portables pour les élèves, le matériel de rangement et 1 portable enseignant.

Le coût total de l'acquisition s'élève à 12 800 €. Pour répondre à la demande des enseignants, un système EBeam Interactif a également été acheté pour un coût de 836 €.











Pascal Saillet

ramoneur

NETTOYAGE • CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX • ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD • Tél. 04 50 73 90 24





RASSEMENT - ASSAINISSEMENT ADDUCTION D'EAU

ZI Vongy - 74200 THONON Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

26

Fillion Imprimerie atelier de création & d'impression NOUVEAU: impression grand format!

bonnez-vous à la newsletter de la Communauté de Communes

La newsletter des Collines du Léman vient de sortir... Tous les deux mois, elle présente les rendez-vous à ne pas manquer, les dossiers qui font débat au sein des instances mais aussi les actions, les personnes et les chiffres clés du territoire. Diffusée par mail, elle permet de suivre toute l'actualité des Collines du Léman. Pour recevoir la newsletter, abonnez-vous dès à présent sur :

www.cc-collinesduleman.fr.

Cette lettre d'information bimestrielles complète le dispositif d'information déjà assuré par la Communauté de Communes : site internet, journal communal, rapport d'activité... "Ce nouvel outil d'information correspond à notre intention d'améliorer encore la communication entre l'équipe intercommunale et tous ceux qui vivent ou travaillent sur les Collines du Léman. Les nouvelles technologies de l'information font désormais partie de notre quotidien et j'ai souhaité que nous profitions de leurs multiples avantages" explique Jean-Pierre Fillon, président de la Communauté de Communes.

Réalisée par les services intercommunaux à l'aide d'un logiciel libre (gratuit), la newsletter n'engendre aucun

coût de réalisation et d'impression. Diffusée uniquement par mail, elle témoigne de l'engagement de la Communauté de Communes en faveur de la préservation de l'environnement. Enfin, elle permet une réactivité sans pareille dans la diffusion de l'information.



Communauté de Commune

Retrouvez toute l'actualité des Collines du Léman sur www.cc-collinesduleman.fr



A compter du 1er décembre 2010 et afin de simplifier les démarches des contribuables des cantons de Thonon-les-Bains, un seul service sera compétent en matière d'impôts (calcul, encaissement,...):

Centre des finances publiques 36, rue Vallon à Thonon-les-Bains

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30

La trésorerie (8, avenue St-François-de-Sales à Thonon), désormais spécialisée dans le suivi des collectivités locales, de leurs établissements publics et de l'hôpital, restera notamment votre interlocuteur pour toutes les questions relatives au paiement de leurs produits (eau, assainissement, cantine, consultations,...).





RÈGLEMENTATIONS

auteur des plantations

Une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier.

Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

ivagation des chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite.

Trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Nous demandons aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains.

En outre, nous rappelons que le Champ Dunant, fréquenté par les enfants, est interdit aux chiens.

ravaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



CORDONNERIE CLÉS - PLASTIFICATIONS - GRAVURES - TAMPONS

J.-F. COTE 4, boulevard Carnot - 74200 THONON

Tél. 04 50 26 29 44



DRAGAGES TRAVAUX LACUSTRE

Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy: 04 50 71 28 72 Tél. Meillerie: 04 50 76 04 10

28



BLOC NOTES - ÉTAT CIVIL

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS. DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION, ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30. Tél. 04 50 73 90 51 - Fax 04 50 70 57 26

SECRÉTARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, MARDI, JEUDI DE 7 h 30 à 17 h ET LE VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h. Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30 Tél. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS: 18 **SAMU:15**

GENDARMERIE: 04 50 71 09 20

Dr Machetto Laurence: 04 50 70 54 11 DR PIOT PATRICK: 04 50 70 25 00

DR EUDES-CADDOUX MONIQUE: 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER: 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES: 04 50 70 50 44 CABINET INFIRMIER D'ARMOY: 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES: 04 50 70 51 93

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

COUPEAU THIERRY: 04 50 73 78 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES Tel./Fax 04 50 26 49 13 RESPONSABLE MME BERNADETTE JORDAN Tél. 04 50 73 90 66



Naissances



PACHET Noah, le 3 juillet 2010 à Thonon BADOIGNE Lora, le 26 septembre 2010 à Thonon MARTINEZ Julyan, le 31 octobre 2010 à Thonon JACQUET Louise, le 23 décembre 2010 à Thonon

Mariages

*** FÉLICITATIONS***

BEAUFILS Corinne - LECOQ Stéphane le 18 septembre 2010 CHARLOT Delphine - FONTANEL Romain le 2 octobre 2010 SAKHRI Chiraz - BILLET Sébastien le 11 décembre 2010

Décès

29

Souvenirs Respectueux

TRUONG Gilbert, le 20 septembre 2010 à Lyon SAILLET Marcel, le 6 octobre 2010 à Thonon BRON-FONTANAZ Benoît, le 22 octobre 2010 à Thonon





16 décembre

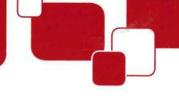
Fête de la lumière

AGEN

NDA DES MANIFESTATIONS	NOS ASSOCIATIO
------------------------	----------------



N5



Viens taper dans le ballon avec nous!

Le président : Claude ROGUIER au 04 50 73 94 89 Le responsable des jeunes : Stéphane BARRIL au 04 50 72 41 98 Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi!

Contact : Mairie au 04 50 73 90 51.

Tu veux prendre l'air?

Alors chasse avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Etre ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend!

au 06 10 62 38 11 avec S. VALLET au Lyaud.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir!

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN au 04 50 71 38 69.

La Batterie-Fanfare "L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS" aimerait jouer avec toi...

Eric Neyraud au 04 50 26 68 99.

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO au 04 50 26 64 95

Ne sovez plus seul. partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11 et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER (responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Challenge des Hermones

www.du-leman-aux-hermones.fr

Ski Club Chablais Nordic:

pratique du ski de fond, loisirs et compétition Président : Sébastien BAUDRAND Tél. 04 50 71 11 45 • Portable 06 64 62 92 48 chablaisnordic@orange.fr

Comité de rédaction du bulletin

- Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE - M^{me} Luce FILLON M^{me} Michelle VALSESIA M. Frédéric ARRACHART - M. Jean-Yves MEYNET

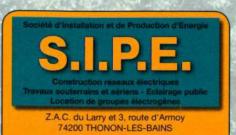
- Membres hors Conseil Municipal

M^{me} Mounira BENDALI - M. André BEL M.Thierry BOURGEOIS M. Christian ANNEQUIN

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.



6, rue Pasteur 74200 THONON-LES-BAINS Tél. 04 50 71 10 06



Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24



0, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19

Association Sports et Loisirs

Salle communale - Le Lyaud

